

Rapport annuel 2020



Sommaire

| | |
|-------------------------------------|----|
| Message du Conseil d'administration | 3 |
| Chiffres clés 2020 | 5 |
| La CPEV en 2020 | 6 |
| Effectifs et prestations | |
| Placements et performance | |
| Degré de couverture | |
| Parc immobilier | |
| Gouvernance | 11 |
| Développement durable | 15 |

Message du Conseil d'administration

Plus que n'importe quel autre, l'exercice 2020 aura démontré la nécessité de faire face à la fois aux défis qui se présentent à court terme et aux enjeux qui marquent l'avenir de la CPEV à long terme. Malgré les divers aléas rencontrés, le Conseil d'administration a suivi sa ligne consistant à renforcer la solidité financière de notre institution de prévoyance, afin de permettre à celle-ci de répondre aux attentes de ses assurés.

L'année a débuté de manière bien pénible avec le décès d'un des membres du Conseil, M. Christian Budry, ancien président du Conseil d'administration. Le Conseil d'Etat a désigné M. Stéphane Gard pour lui succéder comme administrateur représentant les employeurs et celui-ci s'est rapidement intégré dans les divers axes de travaux en cours.

Du point de vue des organes de la Caisse, l'an 2020 s'est aussi caractérisé comme celui de la deuxième élection de l'assemblée des délégués des assurés, puis la désignation par celle-ci des administrateurs représentant le personnel pour les exercices 2021 à 2025. L'élection de l'assemblée, à laquelle près de 40'000 assurés actifs étaient appelés à participer, a été organisée sur les bases établies lors du premier scrutin de ce type, cinq ans plus tôt. Malgré un léger décalage temporel dû aux contraintes liées à la pandémie, ce processus a pu avoir lieu en temps utile et aboutir, en décembre dernier, à l'élection de quatre administrateurs par les nouveaux délégués, à savoir deux sortants, MM. Berney et Froidevaux, et deux entrants, Mme Vonlanthen et M. Delaporte, avec effet au 1er janvier 2021.

Ajoutons que la fin de l'année 2020 a aussi été celle du départ, en tant que secrétaire du Conseil d'administration, de M. Jean Daniel Martin après plus de 40 ans (!) de loyaux et estimés services. Ces quelques lignes sont pour nous l'occasion de lui témoigner toute notre reconnaissance.

Au coeur de la crise au printemps dernier, le Conseil a bien entendu été contraint de renoncer à certaines rencontres présentielle, mais a tenu des séances à distance à intervalles plus courts. Dès le début de l'été, l'organe dirigeant de la Caisse a repris son rythme de travail habituel, puis a tenu des séances supplémentaires dédiées à l'élaboration du prochain plan de financement de la Caisse. Nous reviendrons ci-après sur cette démarche qui se poursuit en 2021.

La pandémie a aussi fortement touché la gestion des placements. Après une chute impressionnante à la fin du premier trimestre, les marchés boursiers se sont peu à peu ressaisis. Ils ont même connu une forte hausse à la fin de l'année, qui a plus que compensé les baisses de cours printanières. En définitive, la Caisse réalise une performance globale satisfaisante. En ces temps troublés, le patrimoine immobilier de la Caisse et ses investissements en infrastructures constituent une assise importante et sécurisante. Le meilleur exemple est l'ensemble Vortex, né comme village olympique des JOJ2020 et qui accueille désormais de nombreux étudiants dans un cadre exceptionnel.

L'allocation stratégique des placements de la Caisse a fait l'objet d'une nouvelle analyse complète en 2020, avec l'appui de la gérante et d'un consultant externe. Cette démarche a notamment finalisé certaines orientations, dont l'abandon des investissements en hedge funds et, pour l'essentiel, en matières premières. Parmi les multiples critères pris en considération, les préoccupations « ESG » – Environnement Social Gouvernance d'entreprise – figurent en très bonne place. Depuis plusieurs années, la CPEV intègre ces aspects à tous les niveaux de sa politique de placements. En septembre 2020, une stratégie climatique a ainsi été adoptée par notre Conseil et définit désormais le chemin vers une neutralité carbone des investissements mobiliers d'ici à 2050 et vers une réduction significative des émissions de CO2 liées à la production de chaleur du patrimoine immobilier.

La nouvelle stratégie des placements adoptée détermine le rendement que la CPEV peut espérer recevoir de ses placements durant les prochaines années. Ce rendement attendu à long terme a été décidé sur des bases raisonnables dans le contexte actuel et en recourant à de nombreux avis d'experts spécialistes du domaine. C'est

notamment en fonction de cet élément que se conçoit le prochain plan de financement de notre institution de prévoyance, qui devra être présenté à l'Autorité de Surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale en 2022, pour entrer en force dès le 1er janvier 2023.

Suivant cette approche, le Conseil d'administration a constitué dans le bouclage des comptes 2020 de la Caisse une provision tenant compte d'un taux technique de 2%, en fonction des autres engagements auxquels notre institution doit faire face (financement de l'augmentation de la longévité, recapitalisation de la Caisse jusqu'en 2052, en fonction de ses caractéristiques structurelles). Le cadre ainsi donné permettra de définir quelles prestations pourront être fournies à l'avenir, avec le rendement prévisible des placements, d'une part, et les cotisations en vigueur, d'autre part.

L'objectif du Conseil d'administration est de soumettre, cette année encore, aux entités représentant les employeurs et le personnel un projet de plan de financement qui soit porteur de propositions nouvelles et équilibré tout en actualisant le plan approuvé en 2018. A cet égard, il faut rappeler que le plan de financement fixé en 2018 prévoit, pour atteindre le taux de couverture de 80% en 2052, un report de deux ans des âges minimaux de retraite dès le 1er janvier 2023 (sous réserve de certaines mesures transitoires).

Le Conseil d'administration souhaite ainsi définir avec les divers partenaires de la CPEV les atouts dont notre institution de la prévoyance doit être dotée, pour continuer d'assurer de manière adéquate la fonction publique vaudoise. Il s'agira une fois encore de prendre à plutôt bref délai des options ayant un impact sur le long cours, en tenant compte de tous les intérêts en présence, conformément à la gestion paritaire des caisses de pensions. Votre Conseil d'administration est déterminé à aller en ce sens.

Pour le Conseil d'administration,

Michèle Mottu Stella, Présidente

Yves Froidevaux, Vice-président

Chiffres clés 2020

71,4

Degré de couverture (%)

5,0

Performance nette (%)

2,5

Taux technique (%)
(2,0% en tenant compte des provisions)

14,3 Mia

Fortune au bilan (CHF)

38'830

Assuré-e-s actifs-ves

19'657

Pensionné-e-s

1,98

Ratio actifs/pensionnés (%)

31,3

Niveau de la réserve de fluctuation de valeur
(en % de l'objectif fixé)

La CPEV en 2020

Effectifs et prestations

Evolution des effectifs

A fin 2020, la CPEV compte un total de 58'487 membres. La majorité des assurés actifs est employée par l'Etat de Vaud, y compris les Hospices cantonaux et l'Université de Lausanne. Au total, le personnel de 15 employeurs est affilié à la Caisse.

Durant l'année écoulée, la progression des assurés actifs a été de 1'268 personnes, soit de 3,38% par rapport à 2019. Le nombre de pensionnés a pour sa part augmenté de 670 personnes (+ 3,53%). L'effectif des pensionnés est composé principalement de 67,26% de retraités.

[Le mouvements des membres par effectif est détaillé au point 2 des comptes annuels.](#)

Les âges moyens des assurés actifs et des pensionnés sont stables par rapport aux années précédentes. En 2020, l'âge moyen des assurés actifs atteint 43 ans et 9 mois (2019 : 43 ans et 10 mois). A noter que la majorité des bénéficiaires de rente de retraite sont aujourd'hui âgés de plus de 71 ans et 4 mois.

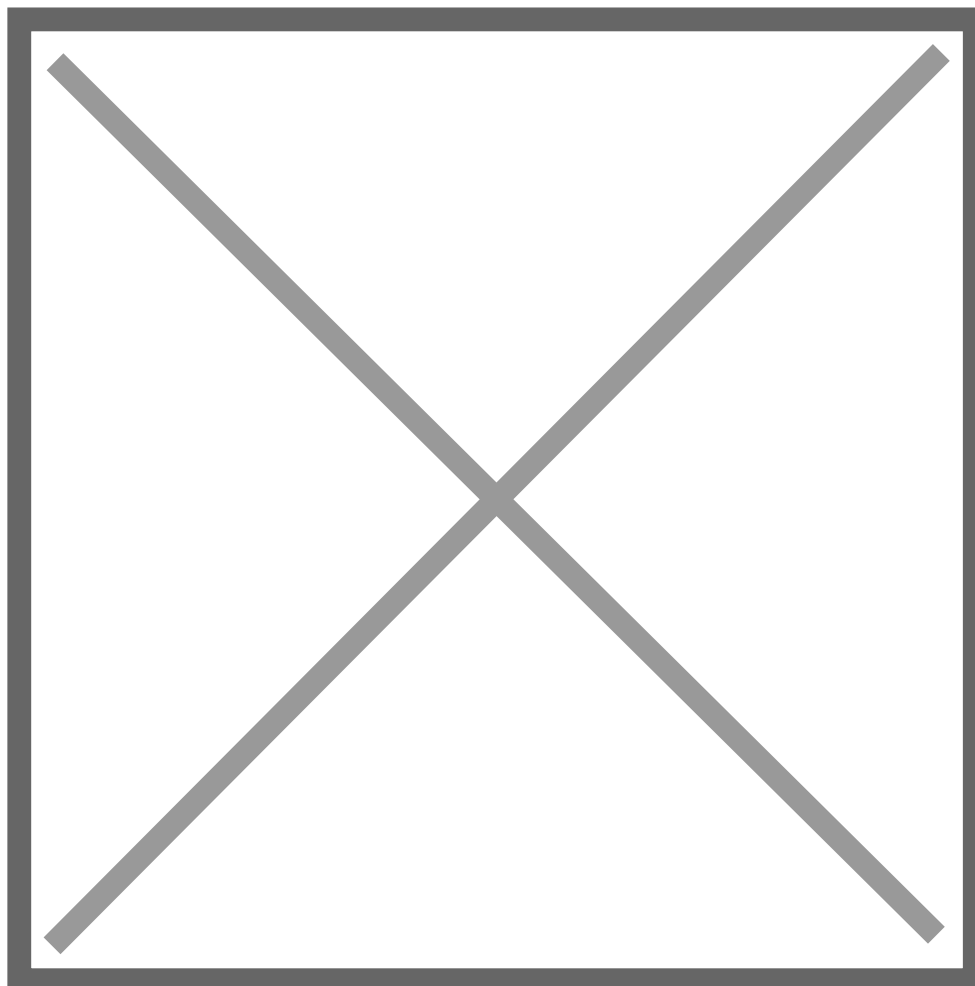
En ce qui concerne l'âge moyen de départ à la retraite, il baisse de 1 mois par rapport à 2019 pour passer à 62 ans et 7 mois à fin 2020. En dix ans, cet âge a progressé d'une année et 4 mois.

| Effectifs au 1er janvier 2021 | Actif-ve-s | Pensionné-e-s |
|-------------------------------|------------|---------------|
| Femme | 24'856 | 11'369 |
| Homme | 13'974 | 6'988 |
| Enfant | / | 1'300 |
| Total | 38'830 | 19'657 |
| Nombre total d'assuré-e-s | | 58'487 |

Ratio actifs/pensionnés

Bien que le nombre d'assurés actifs augmente, le ratio actifs/pensionnés (rapport entre le nombre d'assurés actifs et le nombre de pensionnés) a tendance à diminuer ces dernières années. A fin 2020, il est en dessous de deux assurés actifs pour un pensionné.

Evolution ratio actifs/pensionnés



Prestations et ressources

Les ressources totales pour l'année 2020 s'élèvent CHF 879,7 millions, soit 1,8 millions de moins par rapport à 2019. Cette légère diminution s'explique en partie par une baisse des apports de libres passages des assurés entrants et des remboursements de versements anticipés pour la propriété du logement / divorce. A noter que les ressources sont composées principalement des cotisations des salariés et de l'employeur (CHF 683,1 millions).

La Caisse a versé CHF 672,8 millions de rentes. Les rentes de retraite représentent plus de 77,5 % de ce total. En parallèle aux rentes, la Caisse a également versé CHF 233,1 millions de prestations sous forme de capital. La majorité de ces versements représentent les prestations de libre passage des assurés sortants. Au total, l'ensemble des prestations fournies par la CPEV durant l'année écoulée s'élèvent à CHF 905,9 millions.

Plus de détails figurent dans les comptes annuels, rubrique Comptes d'exploitation.

Placements et performance

Performance 2020

Grâce à la reprise des marchés, la CPEV affiche une performance globale nette de 5,0 % (contre 13,6 % en 2019). 2020 illustre la nature très volatile et incertaine des marchés financiers.

Evolution de la performance



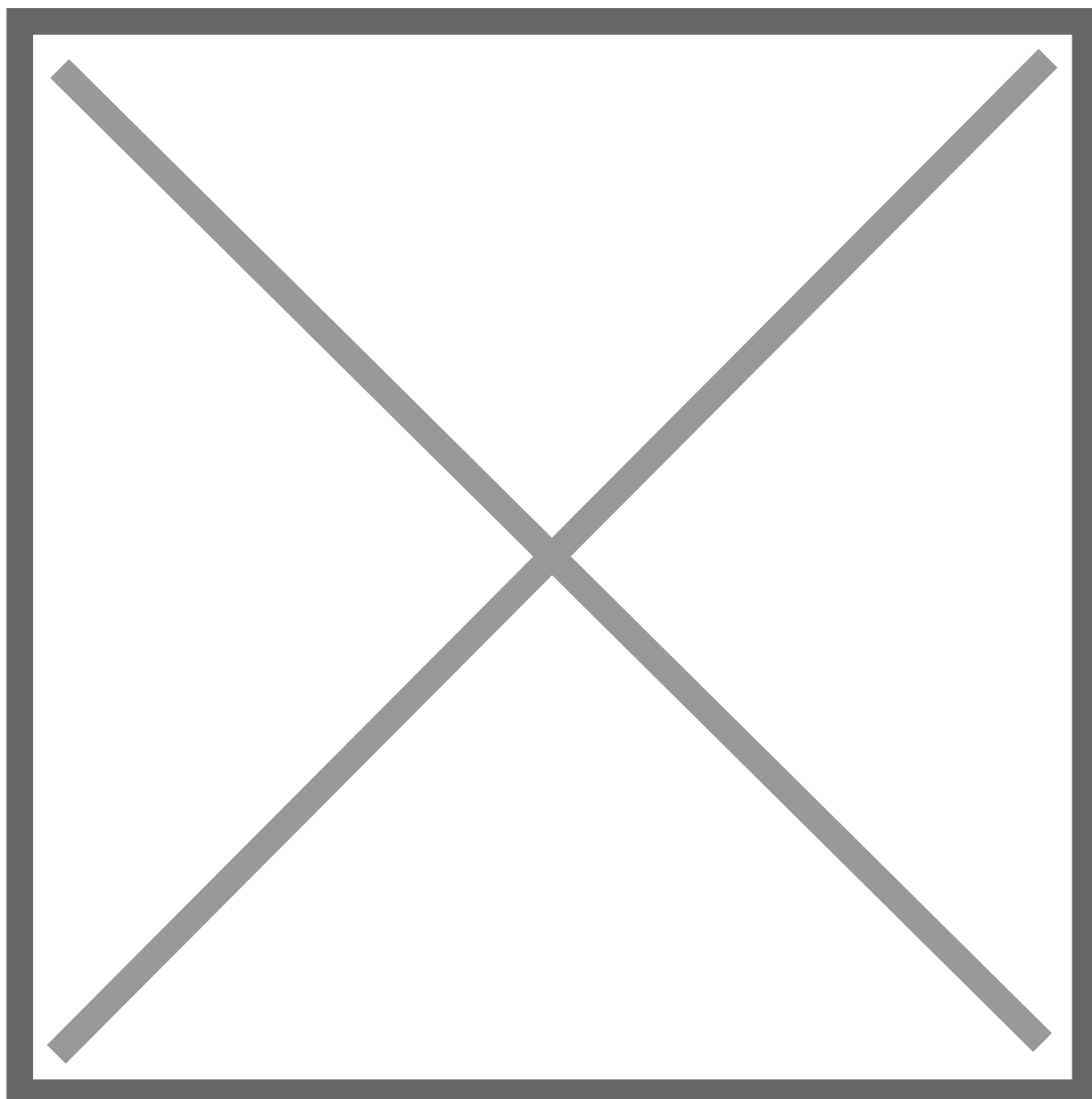
Allocation d'actifs

Le portefeuille de placements de la CPEV comprend des investissements répartis dans plusieurs classes d'actifs avec un objectif de diversification optimale. Le choix des investissements est défini par le Conseil d'administration qui tient compte, pour mener à bien sa mission, du risque, des contraintes légales et du besoin de rendement de la Caisse.

L'allocation stratégique a été modifiée durant l'année 2020. Les principaux changements effectués sont la suppression des hedge funds et le remplacement des matières premières par de l'or physique, dont la provenance responsable est certifiée.

[Plus d'explications relatives aux placements disponibles au point 6 des comptes annuels.](#)

Allocation d'actifs effective au 31 décembre 2020



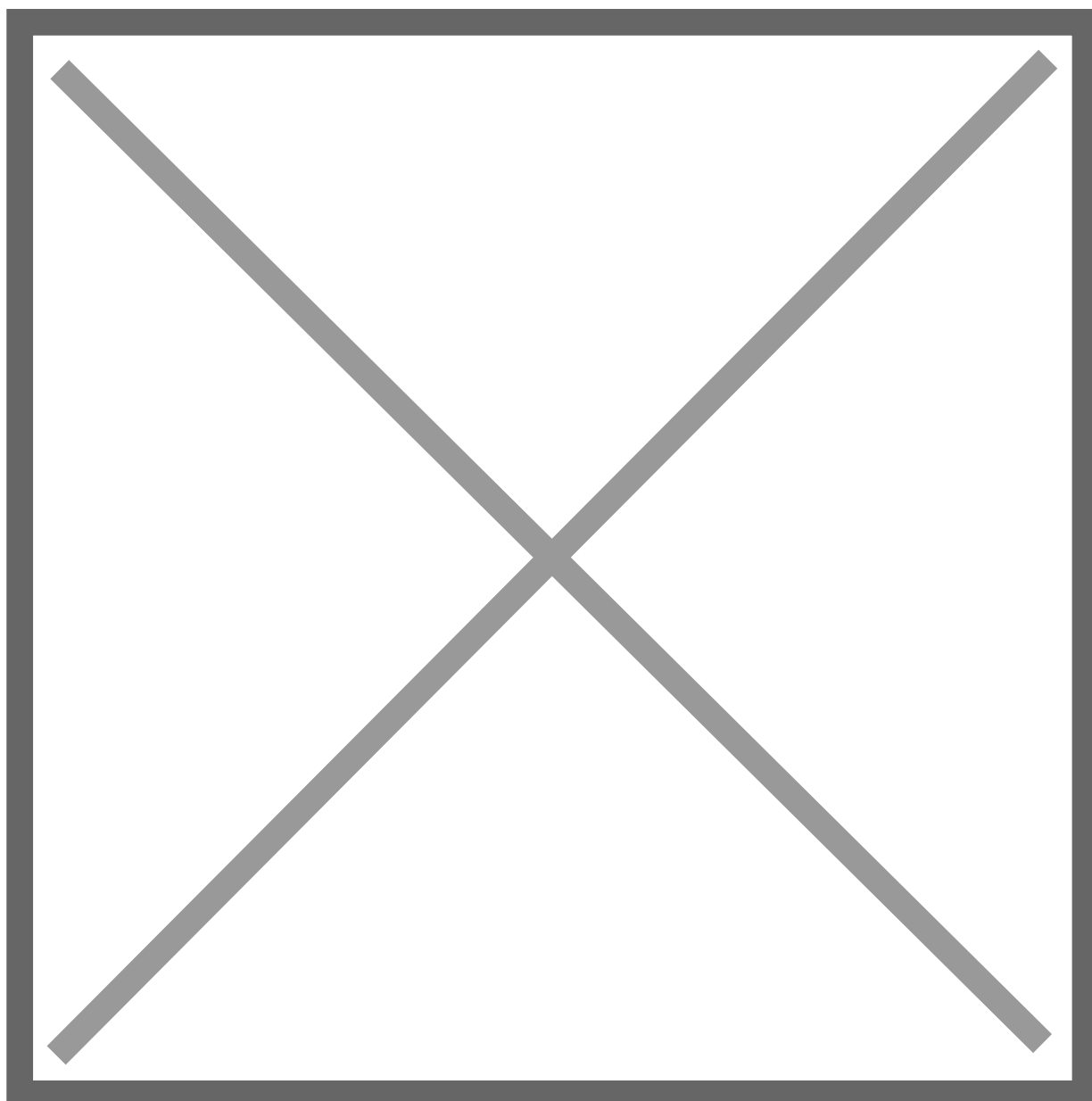
Degré de couverture

Degré de couverture à fin 2020

La législation fédérale impose d'atteindre un degré de couverture minimum de 80% d'ici à 2052. Pour y parvenir, la Caisse suit un chemin de recapitalisation qui définit des paliers intermédiaires à réaliser par année. A fin 2020, le degré de couverture enregistré est de 71,4%, soit au-dessus des 67,3% fixés pour l'année écoulée par le chemin de recapitalisation.

Des précisions figurent au point 5.9 des comptes annuels.

Evolution du degré de couverture



Parc immobilier

Evolution du patrimoine

Une détente sur le marché se fait sentir de manière plus ou moins marquée selon les régions. Cela étant, la demande de logements locatifs et la recherche d'objets à loyer raisonnable est restée soutenue.

La fixation d'un loyer le plus adéquat possible pour chaque objet contribue à maintenir un taux de vacance inférieur à la moyenne cantonale pour les appartements du parc immobilier de la CPEV. Intégrant cette tendance, le développement de l'offre locative s'est donc poursuivi en 2020 tout en veillant à ce que celle-ci réponde à ses engagements et aux besoins prépondérants de la population.

La pandémie génère des craintes. A ce jour l'impact n'est pas notable.

Fidèle à son approche de gestion et de rénovation responsables de son patrimoine immobilier, la Caisse a procédé à la réhabilitation de l'enveloppe et à la réfection des locaux communs de deux bâtiments à Lausanne. Cinq autres chantiers importants sont aujourd'hui en cours. Cette vision durable s'intègre également dans l'approche de développement qui participe à la diversification des investissements et à la stabilisation des rendements. Dans ce sens, la CPEV est devenue propriétaire de 2 immeubles sis Lavaux 83-85 à Pully et Druey 22-30 à Lausanne (à rénover).

Avec l'acquisition réalisée à Pully, la mise en exploitation de 3 immeubles et les logements réalisés dans le cadre de rénovations d'immeubles (surélévation, transformation, etc.), la Caisse a augmenté son offre locative de 155 appartements en 2020. Une croissance qui va se poursuivre en 2021 puisque 20 logements sont en cours de construction à Cossonay.

Patrimoine de la CPEV en 2020

281

Immeubles

8'166

Appartements

0,59

Taux de logements disponibles (%)

155

Nouveaux appartements intégrés au parc

Coup de projecteur

Projet Weidmatt

« Wohnen weitergedacht » ou « l'habitation pensée pour le futur » est le leitmotiv du quartier durable Weidmatt situé sur les communes de Liestal et Lausen à Bâle-Campagne. Ce quartier de six immeubles, construits en bois et totalisant 120 logements, s'inscrit dans l'air du temps. Il anticipe les besoins d'une société apte à vivre avec les ressources d'une seule planète. Ainsi, ses habitants disposent des infrastructures nécessaires à réduire de deux-tiers leur empreinte carbone. Espaces naturels, énergies renouvelables, matériaux écologiques, mobilité douce et vie de quartier animée démontrent qu'il est possible d'habiter durablement. La CPEV est propriétaire dans ce quartier d'un immeuble de 34 logements de qualité et à loyers raisonnables. Ce projet a été mené en complète conformité avec la politique d'investissement de la Caisse. Il participe à l'objectif de rendement à long terme visant à honorer les engagements pris par la CPEV auprès des personnes assurées.

LABEL MINERGIE ECO

Réalisés selon l'exigeant label Minergie Eco, les immeubles sont, d'une part, raccordés au chauffage à distance et, d'autre part, alimentés en électricité « verte » produite par les installations photovoltaïques en toiture. Le choix de matériaux de construction exempts de polluants (composés organiques volatiles, formaldéhyde etc.) associé à une ventilation douce offrent un climat intérieur sain pour les habitants. La mise en œuvre mixte « bois/béton » réduit de manière très significative l'énergie grise de la construction en puisant dans les ressources naturelles de manière durable.

MOBILITÉ DOUCE ET COLLECTIVE

La mobilité individuelle douce et collective sont favorisées avec, d'une part, la mise à disposition partagée de voitures, vélos et vélos cargo électriques et, d'autre part, la proximité d'une ligne de transport public. De plus, des bornes de recharges pour les véhicules électriques individuels sont à disposition.

Finalement, la vie sociale est stimulée par une association de quartier qui disposera d'un local communautaire pour ses activités. De plus, une vaste aire de jeu de qualité est à disposition des familles.

Gouvernance

Composé de manière paritaire, le Conseil d'administration comprend 8 membres (4 représentant-e-s des employeurs et 4 représentant-e-s des assuré-e-s). Il constitue l'organe de conduite stratégique de la CPEV.

En 2020, Stéphane Gard été nommé par le Conseil d'Etat en tant que représentant des employeurs. Il succède à Christian Budry, décédé au début de l'année.

A l'occasion d'un scrutin en ligne, les personnes assurées de la CPEV ont élus les membres de l'Assemblée des délégués pour la législature. Cette assemblée a ensuite élus les 4 représentant.e.s des assuré.e.s et des pensionné.e.s au sein du Conseil d'administration de la Caisse. Ils sont entrés en fonction le 1er janvier 2021.

Composition du Conseil d'administration jusqu'au 31 décembre 2020

Président – Stephen Sola *

Vice-présidente – Michèle Mottu Stella **

Membre – Michel Berney *

Membre – Gloria Capt **

Membre – Yves Froidevaux *

Membre – Stéphane Gard **

Membre – Fabrice Ghelfi **

Membre – Alain Martin *

Secrétaire (hors Conseil) – Alexandre Bernel

Secrétaire suppléant (hors Conseil) – Jean Daniel Martin

Composition du Conseil d'administration dès le 1er janvier 2021

Présidente – Michèle Mottu Stella **

Vice-président – Yves Froidevaux *

Membre – Michel Berney *

Membre – Gloria Capt **

Membre – Stéphane Delaporte *

Membre – Stéphane Gard **

Membre – Fabrice Ghelfi **

Membre – Diana Vonlanthen *

Secrétaire (hors Conseil) – Alexandre Bernel

Secrétaire suppléante (hors Conseil) – Anne Dietrich

* représentant-e des assuré-e-s | ** représentant-e des employeurs

Développement durable

La CPEV s'engage depuis plusieurs années dans le domaine du développement durable, que ce soit dans la gestion de son parc immobilier ou dans sa politique de placement. Elle applique diverses mesures qui peuvent être regroupées en 4 axes présentés ci-après.

En 2020, la CPEV a poursuivi cette démarche en investissant par exemple dans un fonds d'infrastructure lié à la transition énergétique (projet AIP) et en élargissant l'exercice de ses droits de vote aux actions étrangères. Elle a de plus renforcé les mesures déjà engagées en faveur du climat en se dotant d'une stratégie climatique visant une neutralité carbone de ses investissements mobiliers d'ici à 2050 et une réduction significative des émissions de CO2 liées à la production de chaleur de son patrimoine immobilier.

Engagement actionnarial

Dialoguer avec les entreprises afin qu'elles améliorent leurs pratiques en matière ESG.

Intégration ESG

Prendre en compte des critères ESG dans la sélection et le suivi des placements.

Inclusion

Investir dans des entreprises ou des projets dont l'activité a un impact positif sur les enjeux ESG.

Exclusion

Exclure du portefeuille certains titres.

Contact et information

Vous trouverez de nombreuses informations à l'adresse www.cpev.ch. Sur ce site, vous pouvez également vous inscrire à un Espace personnel en ligne qui vous permet de faciliter vos démarches en lien avec la CPEV.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement supplémentaire!

Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV)

Caroline 9
Case postale 288
1001 Lausanne
Tél.: 021 348 21 11
Fax: 021 348 21 69
info@cpev.ch
www.cpev.ch

Gérée par

Retraites Populaires
Caroline 9
Case postale 288
1001 Lausanne
Tél.: 021 348 21 11
Fax: 021 348 21 69
www.retraitespopulaires.ch